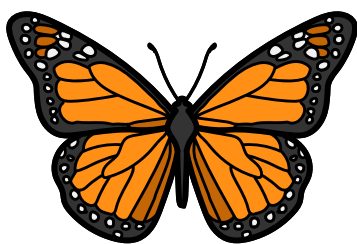




Mayor's Office of
Immigrant Affairs



Lois sur la ville sanctuaire à New York



Ligne d'assistance juridique en matière d'immigration du MOIA



Appelez le 1-800-354-0365

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

Des services d'interprétation sont disponibles dans la langue de votre choix

Pour obtenir une aide juridique gratuite et confidentielle en matière d'immigration, les immigrés new-yorkais peuvent appeler la ligne d'assistance juridique à l'immigration du Bureau de la mairie pour les affaires de l'immigrant (Mayor's Office of Immigrant Affairs, MOIA).

Ligne d'assistance téléphonique 24/7 de NYC



Appelez le 311

Dites "Immigration"

Des services d'interprétation sont disponibles



Le droit de l'immigration est complexe. Méfiez-vous des escroqueries juridiques en matière d'immigration ou des prestataires frauduleux qui peuvent faire de fausses promesses.

N'oubliez pas : Un notaire public qui n'est pas un avocat agréé ne peut pas remplir ou déposer des formulaires d'immigration en votre nom. Il ne doit pas non plus vous donner de conseils juridiques.

New York valorise la vie de chacun de ses habitants. Quel que soit votre statut d'immigration, nous souhaitons que vous vous sentiez en sécurité et chez vous ici.



**Que signifie
l'expression
« ville
sanctuaire » ?**



La ville de New York est une « ville sanctuaire » en matière d'immigration.



Les lois sur les villes sanctuaires à New York limitent la façon dont la ville peut collaborer avec les autorités fédérales sur les questions d'immigration.



Les lois sur les sanctuaires de la ville de New York ne garantissent pas que personne ne sera expulsé.

**Comment les lois
de la ville
de New York me
protègent-elles ?**



Nos lois sanctuaires visent à privilégier la sécurité publique, le respect des droits fondamentaux et la confiance, plutôt que de se concentrer sur l'application des lois sur l'immigration.



La ville dispose de lois destinées à protéger votre vie privée.

Si vous avez des questions sur la manière dont une agence prévoit d'utiliser les informations qu'elle recueille auprès de vous, vous pouvez les lui poser.



Les lois de la ville de New York limitent l'utilisation des biens, du temps et des ressources municipales pour soutenir l'application des lois fédérales sur l'immigration.

**Comment puis-je
me protéger ?**



1

Préparez votre plan familial.



Choisissez une personne à contacter en cas d'urgence et mémorisez son numéro de téléphone. Il peut s'agir d'une personne de confiance - un membre de la famille, un ami, un responsable local ou un avocat.



Organisez vos documents et conservez-les dans un endroit sûr auquel vos contacts d'urgence ont accès.



Choisissez un tuteur de secours : une personne en qui vous avez confiance pour s'occuper de votre enfant au cas où vous seriez détenu. Les tuteurs de secours ont le pouvoir de prendre des décisions importantes pour l'enfant dont ils ont la charge, y compris des décisions médicales majeures et des décisions concernant le lieu de scolarisation de l'enfant.

2

Évitez d'avoir des problèmes avec les autorités

3

Ne vous livrez à aucune activité criminelle.

Ligne d'assistance juridique en matière d'immigration du MOIA



Appelez le 1-800-354-0365

Du lundi au vendredi, de 9h00 à 18h00

Des services d'interprétation sont disponibles dans la langue de votre choix

Pour obtenir une aide juridique gratuite et confidentielle en matière d'immigration, les immigrés new-yorkais peuvent appeler le service d'assistance juridique à l'immigration du MOIA.

Ligne d'assistance téléphonique 24/7 de NYC



Appelez le 311

Dites "Immigration"

Des services d'interprétation sont disponibles

Notes :

www.nyc.gov/immigrants